

Le clergé régulier au XIV^e siècle.

Sources : Pouillé de Nadaud, dans Bull. de la Soc. arc. et hist. du Limousin t. LIII (1903), Dom Beaunier, Abbayes et prieurés de l'ancienne France, t. V, Province ecclésiastique de Bourges, par J.M. Besse, Ligugé et Paris, 1912; Dom Cottineau, Répertoire topobibliographique des Abbayes et Prieurés, Mâcon, 1935-1937; abbé J.B. Poulbrière, Dictionnaire historique et archéologique des paroisses du diocèse de Tulle, t. I-III, Tulle, 1894-1910; J. Becquet, O.S.B., Les chanoines réguliers en Limousin au XI^e et XII^e siècles, dans Analecta Praemonstratensia, t. XXXVI (1960), p. 193-235; M. Gady, L'érémitisme limousin, dans Bull. de la Soc. scient., hist. et arch. de la Corrèze, siege à Brive, t. LXXIV (1952), p. 19-56; Pouillé de Nadaud, op. cit.; L. Guibert, La destruction de l'ordre de Grandmont, Paris et Limoges, 1877; A. Leclerc, Histoire de l'abbaye de Grandmont, dans Bull. de la Soc. arch. et hist. du Limousin, t. LVII à LX (1907 à 1910); A. Leroux, Géographie historique..., p. 85-86; J.-R. Gaborit, L'architecture de l'ordre de Grandmont, sommaire dans Pos. des Thèses des élèves de l'Ecole nationale des Chartes, 1963, p. 67-73; G. Tenant de la Tour, L'Homme et la Terre de Charlemagne à saint Louis. Essai sur les origines et les caractères d'une Féodalité, p. 661-726; G. Martin, La Haute-Marche au douzième siècle. Les moines cisterciens et l'agriculture, dans Mém. de la Soc. des sc. nat. et arch. de la Creuse, t. VIII (1893, p. 47-127; Ch. de Lasteyrie, L'abbaye de Saint-Martial de Limoges. Étude historique, économique et archéologique, précédée de recherches nouvelles sur la vie du saint..., Paris, 1901; L'Art roman à Saint-Martial de Limoges. Les manuscrits à peinture. Histoire de l'Abbaye. La Basilique, Limoges, 1950; J.P. Aviseau, Les prieurés de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges, sommaire dans Positions des thèses soutenues par les élèves de

Bouill, c. Vayrac, canton Blanquefort, fondée en 1123, fille de Dalem.

Bonlieu, c. Peyrat-la-Sainte-Baume, canton Chénérailles, fondée en 1126, fille de Dalem.
l'Ecole nationale des Chartes, 1963, p. 9-14; Saint-Martial, culte et iconographie. Abbaye Saint-Martial, histoire et rayonnement. Essai de bibliographie, plaquette ronéotypée publiée par la Bibliothèque municipale de Limoges, 1967.

Dalem, c. Saint-Trié ou Sainte-Trie, canton Exideuil, Dordogne, fondée en 1126.
 Abbayes bénédictines :

Chartre ou Aubazine, fondée par saint Etienne d'Obazine, rapport à l'abbé Hommes : (date d'installation des moines).

Beaulieu-sur-Dordogne, 840. au nord, canton Puyravou, fondée en 1134, fille de

Limoges : Saint-Augustin, 934.

Présentation à l'abbaye Saint-Martial, 848. Châtelus-Malvaleix, fondée en 1140, fille de

Dalem, Saint-Martin, 1012.

au diocèse de Tulle :
 Meymac, 1085.

Valente, c. Larzac, canton Salles-Fréjus, fondée en 1145, fille d'Uzerche.
 Moutier d'Ahun, 997.

Solignac, vers 631. s qu'elle avait fondées -anquillias ou pour empêcher

Uzerche, 987. res du diocèse de Limoges, mais rattachée à peu de distance dans

Vigeois, VI^e s., rétablissement de la vie régulière, XI^e s..

Fondée en 1118- déclasseée et s'agrégée à l'ordre de Cîteaux en 1161.

Femmes : -de nombreux autres établissements.

Les Allois, c. La Geneytouse, canton Saint-Léonard, XII^e s..

Bonnesaigne, c. Combressol, canton Meymac, XII^e s..

Limoges : La Règle, rétablissement de la vie régulière, 817.

Le Thoronet, Grands-Bois ou Loupiac, établie à l'origine, etc. les Nouvelles en

Abbayes cisterciennes :

Hommes :

Aubepierre, c. Méane, canton Bonnat, Creuse, fondée en 1149 par des moines de Clairvaux.

Beuil, c. Veyrac, canton Nieu~~b~~, fondée en 1123, fille de Dalon

Bonlieu, c. Peyrat-la-Nonière, canton Chénérailles, fondée en 1120, fille de Dalon.

Bonnaygue, c. Saint-Fréjoux, canton Ussel, fondée en 1137 ou 1143, fille d'Obazine.

La Colombe, c. Tilly, canton Bélabre, Indre, fondée en 1146 par des moines de Preuilly-en-Brie.

Dalon, c. Saint-Trié ou Sainte-Trie, canton Excideuil, Dordogne, fondée en 1114 par Géraud de Salis.

Obazine ou Aubazine, fondée par saint Etienne d'Obazine, reçoit l'observance des moines de Dalon, 1142, affiliée à Cîteaux, 1147 ou 1148.

Le Palais-Notre-Dame, c. Thauron, canton Pontarion, fondée en 1134, fille de Dalon.

Prébenoît, c. Betete, canton Châtelus-Malvaleix, fondée en 1140, fille de Dalon.

au diocèse de Tulle :

Valette, c. Auriac, canton Saint-Privat, fondée en 1145, fille d'Obazine.

Dalon et les abbayes qu'elle avait fondées -auxquelles on peut adjoindre hors des limites du diocèse de Limoges, mais située à peu de distance dans le diocèse de Bourges, Aubignac, c. Saint-Sébastien, canton Dun-le-Palleteau, fondée en 1138- décidalement de s'agréger à l'ordre de Cîteaux en 1163. Dalon avait fondé bien d'autres établissements.

Obazine se rattacha à Cîteaux avec ses fondations, dont certaines étaient situées hors des diocèses de Limoges et de Tulle : La Garde-Dieu, diocèse de Cahors, aujourd'hui Montauban, La Frenade, diocèse de Saintes, aujourd'hui La Rochelle, Grosbois ou Fontvive, diocèse d'Angoulême, et La Nouvelle ou l'Abbaye-Nouvelle, diocèse de Cahors.

Femmes.

Coyroux, c. Obazine, prieuré cistercien, fondé par saint Etienne d'Obazine,

1143. Le titre d'abbaye lui sera reconnu au XVII^e s..

Autres établissements conventuels. Hommes.

Bénédictins:

Chambon-Sainte-Valérie, prévôté régulière de Saint-Martial de Limoges, fondée au IX^e s.

Le Port-Dieu, canton Bort-les-Orgues, prieuré de l'abbaye de la Chaise-Dieu, fondé au XI^e s.

Saint-Angel, prieuré dépendant de l'abbaye de Charroux, fondé au VIII^e s..

Célestins:

Les Ternes, commune Pionnat, canton Ahun, fondé au XIV^e s.

Chartreux:

Le Glandier, c. Beyssac, canton Lubersac, fondé en 1219.

Mortemart, fondé en 1335, abandonné en 1412.

Ermites de Saint-Augustin:

Limoges, 1290.

Mortemart, 1335.

Frères de Notre-Dame-du-Mont-Carmel ou Grands-Carmes:

Limoges, 1244.

Mortemart, 1335.

Femmes.

Bénédictines :

La Drouille-Noire, c. Bonnac-la Côte, canton Ambazac, devenue établissement grandmontain au XIII^e s..

Les Salles-Lavauguyon, XI^e s. +

Fontevristes : ~~Allassac, canton Aubrac, chapitre fondé par le cardinal~~
~~de la Chapelle en suite d'une perquisition faite à l'abbé de Lali~~
 Blessac, canton Aubusson, d'abord Ordre de Saint-Augustin, 1049, puis
 Fontevraud, 1112.

~~Brive, cardinal de Tulle, 1354~~

Boubon, c. de Cussac, canton Oradour-sur-Vayres, 1106.

Deux établissements fontevristes, Notre-Dame de Droux ou l'Argentière,
 c. Droux, canton Magnac-Laval et Banassat, c. Saint-Sulpice-le-Guéretois,
 canton Saint-Vaury, avaient disparu de bonne heure.

Anciens monastères devenus églises collégiales:

Saint-Junien, fondé au VI^e s., pourvu de chanoines à la fin du X^e s..

Saint-Yrieix, fondé vers 564, pourvu de chanoines au XI^e s..

Moutier-Rozeille, fondé au VIII^e s. (?), dépend de Saint-Yrieix, sans doute
 occupé par des chanoines au XI^e s..

Le Dorat, existait au IX^e s., pourvu de chanoines au XI^e s..

Eymoutiers, occupé par des moines en 998, de chanoines en 1011.

Anciens monastères devenus prieurés de l'ordre de Saint-Augustin :

Saint-Léonard, ermitage fondé au VI^e s., reçoit des chanoines au XI^e s. (devient
 chapitre séculier en 1692).

Brive : Saint-Martin, le monastère devient prieuré O.S.A. au XII^e s. (transformé en chapitre séculier en 1610).

Fondations canoniales :

La Tour-Saint-Austrille, c. Saint-Dizier-la-Tour, canton Chénérailles, 958.

Lesterps, canton Confolens sud, 970-980, abbaye O.S.A. Clermont, 1250.

Anzème, canton Saint-Vaury, 1031-1032. ¹²³⁰

Les Salles-Lavauguyon, XI^e s.. ¹²³⁰ Saint-Junien, 1250.

La Chapelle-Taillefer, canton Guéret, chapitre fondé par le cardinal Pierre de la Chapelle en vertu d'une permission royale de 1311. ¹²⁵⁰⁻¹³⁰⁰

Saint-Germain-les-Belles, chapitre fondé en vertu du testament de Hugues Roger, cardinal de Tulle, 1384.

Les ordres militaires et hospitaliers

Fondations érémitiques rangées à l'observance canoniale :

Le Chalard, canton Saint-Yrieix, fin XI^e s., succède à un monastère ruiné au IX^e s.. ¹⁰⁰⁰⁻¹¹⁰⁰ Possédait 21 commanderies.

Bénévent, fin XI^e s., érigé en abbaye en 1459. ¹¹⁰⁰⁻¹²⁰⁰ Possédait 21 commanderies.

Aureil, canton Saint-Léonard, fin XI^e s., possèdera 36 prieurés et 24 églises paroissiales et s'intitulera chef d'ordre (1).

L'Artige, c. Saint-Léonard, début XII^e s. : 11 églises y sont affiliées en 1158, 20 à la fin du siècle; possèdera 33 prieurés et 30 paroisses, et s'attribuera le titre de chef d'ordre (1).

Altavaux (aujourd'hui Thavaud), c. Dournazac, canton Saint-Mathieu, fondé en 1178, affiliée à l'abbaye canoniale de la Couronne, diocèse d'Angoulême.

Les ordres mendians :

Dominicains. Limoges, 1219.

Bribe, 1261.

Saint-Junien, 1310.

(1) - Voir la carte des bénéfices d'Aureil et de l'Artige lors de l'union au Collège de Limoges, carte 44.

1. Chanoines réguliers de saint Augustin, l'Hôpital de Corrèze, Meyrignac-l'Église
Franciscains (Cordeliers) : Limoges, 1221

Brive, 1227; un couvent de Clarisses, 1242.

2. Commanderie de Chambon, c. Chambon-Salpicq-lès-Chambon,
Donzenac, 1230.

3. Commanderie de Charrile, Saint-Junien, 1252. canton Royle.

Nontron, 1267.

4. Commanderie de La Croix, c. Saint-Jeanet, canton Bellagey.
Boisférus (aujourd'hui Bois-Ferrut), c. Linard
canton Bonnat, 1396

5. Commanderie de Linous (ou du Poizat).
Les ordres militaires et hospitaliers :

6. Commanderie de Maloueyres, canton Rhos.
Ordre de Saint-Jean de Jérusalem. (dit plus tard de Malte).

7. Commanderie du Nabéron, c. Loubert, canton Saint-Cloud-sur-Lignon.
Dans les anciennes provinces de la Marche et du Limousin, la langue d'Auvergne, l'une des huit subdivisions de l'ordre, possédait 21 commanderies ou parties de commanderies, désignées sous le nom de membres (elle possédait, en outre, 35 commanderies dans diverses provinces). L'ordre de Saint-Jean a reçu après 1311 les biens de l'ordre du Temple.

Etat des commanderies au XVII^e s.

1. Commanderie de Bourganeuf, siège du grand-prieur d'Auvergne depuis la dévolution à l'ordre de cette ancienne maison du Temple vers 1313.

2. Commanderie de Sainte-Anne, c. Sainte-Anne-Saint-Priest, résidence du commandeur au Nabéron, c. Crocq.

3. Commanderie du Temple d'Ayen, résidence du commandeur à Mons, c. Varetz.

4. Commanderie de Bellechassagne, canton Sornac.

5. Commanderie de Blaudeix, canton Jarnages.

6. Commanderie de Carlat, canton Vic-sur-Cère, Cantal dont dépendent les membres du Coudert, c. Clergoux, canton La Roche-Canillac, de Mascheix

c. Chenailler-Mascheix, l'Hôpital de Corrèze, Meyrignac-l'Eglise, Orliac-de-Bar.

7. Commanderie de Chamberaud, canton Saint-Sulpice-les-Champs.
8. Commanderie de Charrières, c. Saint-Moreil, canton Royère.
9. Commanderie de La Croix-au-Bost, c. Saint-Domet, canton Bellegarde.
10. Commanderie de Féniers, canton Gentioux.
11. Commanderie de Limoges (ou du Palais).
12. Commanderie de Maisonnisses, canton Ahun.
13. Commanderie du Mas-Dieu, c. Loubert, canton Saint-Claud-sur-le-Son.
14. Commanderie de Morterolles, canton Bessines.
15. Commanderie de Paulhac, c. Saint-Etienne de Fursac, canton Grand-Bourg.
16. Commanderie de Puy-de-Noix, c. Beynat.
17. Commanderie de Tortebesse, canton Herment, Puy-de-Dôme, qui a pour membres Courleix, c. Auzances et La Mazière-aux-Bons-Hommes, autrefois au diocèse de Clermont, canton Crocq.
18. Commanderie de Lavaufra[n]che, canton Boussac.
19. Commanderie de Villejésus, canton Aigre, Charente, qui a pour membre l'Hôpital de l'Esperdilliére ou les Perdillères, c. Lussac-les-Eglises.
20. Commanderie de Lavinadière, c. Soudaine-Lavinadière.
+
21. Commanderie du Vivier, c. Tercillat, canton Châtelus-Malvaleix.
(voir l'énumération des membres et annexes de ces commanderies dans A. Vayssiére L'ordre de Malte en Limousin au XVII^e s., dans le Bull. de la Soc. des Lettres, sc. et arts de la Corrèze, 1882, p. 491-512; 1884, p. 21-206).
= La commanderie de La Vinadière appartenait à l'ordre du Saint-Sépulcre; elle passa à l'ordre de Malte en vertu de lettres patentes de 1625.

Ordre de Saint-Antoine-de-Viennois.

Commanderie de Saint-Antoine-les-Plantades, c. Ussac, canton Brive.

Commanderie de Lestards, canton Bugeat.

Carton n° 1 : les établissements de l'ordre de Grandmont au diocèse de Limoges.

Dans le dernier quart du XI^e s. une petite communauté se groupe autour de l'ermite Etienne de Thiers, fixé en 1076 à Muret près d'Ambazac. Le fondateur étant mort 1124, la plus grande partie de ses disciples s'installe à Grandmont, c. Saint-Sylvestre, et reçoit une règle écrite sous le gouvernement du prieur Etienne de Liciac (1139-1163). Les établissements de l'ordre multiplient : on compte plus de 150 celles au milieu du XIII^e s.. Il en existe alors une trentaine au diocèse de Limoges.

Etablissements fondés au XII^e s.:

Badeix, c. Saint Estèphe, canton Nontron.

Boiverd, c. Bujaleuf, canton Eymoutiers.

Bonneval de Serre, c. Sussac, canton Châteauneuf.

Bronzeaux, c. Saint-Léger-Magnazeix, canton Magnac-Laval.

Champcontaud, c. Fromental, canton Bessines, peut-être fondé au XII^e s..

Etricor, c. Etagnac, canton Chabanais.

Grandmont, c. Saint-Sylvestre, canton Laurière.

Le Châtenet, c. Feytiat, canton Limoges (des fréres a l'abri
de
en1546) (des religieuses y furent installées)

Le Cluseau, c. Meuzac, canton Saint-Germain-les Belles.

Loubert, canton Saint-Clair-sur-le-Son.

Malegorce, c. Saint-Martin-Septert, canton Lubersac.

Muret, canton Ambazac.

Plaigne-aux-Bonshommes, c. Payzac, canton Lanouaille.

Puy-Jubert, canton Larche.

Saumur, c. des Cars, canton Châlus.

Etablissements fondés au XIII^e s. :

Aubepierre, c. Rochechouart.

Balezis, c. Isle, canton Limoges.

Bonneval-de-Montusclat, c. Darnets, canton Meymac.

Chargnac, c. Louignac, canton Ayen.

Epaigne, c. Sauviat, canton Saint-Léonard.

Jaillat, c. Bord-Saint-Georges, canton Boussac.

La Croix-de-Lastours, c. Rilhac-Lastours, canton Nexon.

La Drouille-Blanche, c. Bonnac, canton Ambazac (femmes religieuses).

La Drouille-Noire, c. Bonnac.

L'Ecluse-Saint-Marc, c. Ambazac.

Pouriéras, c. Lamongerie, canton Uzerche.

Rousset, c. Vaulry, canton Nantiat.

Saint-Martin-Sainte-Catherine, canton Bourganeuf.

Trezen, c. des Billanges, canton Ambazac.

L'ordre de Grandmont connut de nombreuses crises provoquées par des révoltes de frères convers. En 1643, le chapitre général autorisa la création d'une branche d'étroite observance. En 1768, l'ancienne observance comptait 68 religieux et 8 établissements. A la suite d'une enquête de la Commission des Réguliers, les lettres patentes du 24 février 1769 supprimèrent l'ordre qui fut éteint canoniquement par le pape Clément XIV, le 6 août 1772. L'union du temporel de l'abbaye de Grandmont à celui du siège épiscopal de Limoges avait été décrété en 1781. Après la mort du dernier abbé, François-Xavier

Mondain de la Maison-Rouge (1787), l'évêque Charles-Louis du Plessis d'Argentré fit commencer la démolition de l'abbaye.

Carton n° 2 : Domaine temporel des abbayes de Solignac et de Bonlieu.

Abbaye de Solignac, O.S.B.

Dénombrement des exploitations rurales payant des redevances en argent et en nature à l'abbaye de Solignac avant 1150 :

Canton Limoges sud :

Solignac : 35 manses, 2 borderies.

Le Vigen : 13 manses, 20 borderies.

Condat : 2 manses.

Feytiat : 2 manses.

Saint-Just : 2 manses, 3 borderies.

Limoges sud : 2 manses, 1 borderie.

A placer dans ce canton : 8 manses non localisés.

Canton Limoges nord : 1 manse.

Canton de Pierrebuffière :

Pierrebuffière : redevances.

^t-Hilaire-Bonneval : 10 manses, 2 borderies.

^t-Jean-Ligoure : 12 manses, 2 borderies.

^t-Priest-Ligoure : 2 manses, 3 borderies.

^t-Paul : 4 manses, 2 borderies.

^t-Maurice-les-Brousses : 2 manses, 3 borderies.

Eyjeaux : 8 manses, 2 borderies.

^t-Bonnet-Briance : 2 manses

^t-Genest : 1 manse.

A placer dans ce canton : 2 manses non localisés.

Canton de Nexon :

Nexon : 2 manses

La Roche-l'Abeille : 2 manses, 1 borderie.

Meilhac : 3 manses, 2 borderies.

Canton d'Aixe :

Séreilhac : 1 manse, 1 borderie.

Saint-Yrieix-sous-Aixe : 13 borderies.

Jourgnac : 1 manse

Canton de Saint-Yrieix :

Saint-Yrieix : 3 manses et redevances.

Coussac : 1 manse.

Canton de Saint-Germain-les-Belles :

Château-Chervix : 9 manses.

Glanges : 3 manses, 3 borderies, 1 terre.

Vicq : 4 manses.

La Porcherie : 1 manse.

Canton de Châteauneuf :

Châteauneuf : 1 terre.

Linards : 2 manses.

Canton de Saint-Mathieu :

Pensol : 1 manse.

Canton de Bellac :

Blond : 1 borderie.

Canton de Châteauponsac :

St-Amand-Magnazeix : 1 manse.

Canton de Beaulieu :

Chenaillers : 1 manse 1/2

Canton de Vigeois :

Vigeois : 1 manse.

Canton d'Ayen : Ayen : 1 terre.

Canton de Juillac :

S^t-Bonnet-la-Rivière : 1 manse.

Concèze : 7 manses.

Voutezac : 5 manses, 2 borderies.

S^t-Cyr-la-Roche : 1 manse.

Canton de Hautefort (Dordogne) :

Boisseuilh : 1 manse.

S^t-Agnan : 2 borderies.

Teilhots : 1 manse, 2 borderies.

Canton de Lubersac :

Lubersac : 3 manses, 1 borderie.

S^t-Sornin-Lavolps : 4 manses, 1 borderie.

Beyssac : 3 manses, 1 borderie.

Beyssenac : 1 manse.

S^t-Julien-le-Vendômois : 1 manse, 12 borderies.

Les "baillies", groupes d'exploitations payant leurs redevances au même chef-lieu :

Bailie d'Artou : 26 manses, 2 borderies, cantons d'Aixe et Châlus.

Bailie de Faye, c. Flavignac : 59 manses, 31 borderies (communes de S^t-Martin le Vieux, Flavignac, Janailhac, Naxon, S^t-Yrieix, S^t-Priest-Ligoure, Meuzac, Meilhac, Solignac, Séreilhac, Pierrebuffière, Beyssac, Les Cars, Cussac, Oradour-sur-Vayres).

Bailie de Nedde : 29 manses, 17 borderies, canton d'Eymoutiers.

Alleu de Sussac : 5 manses, 7 borderies.

Bailie de Perpezac-le-Blanc : 29 manses, 6 borderies.

Prieurés du Theil, c. Margerides : redevances.

" de La Chomeille, c. St-Pardoux-la-Rivière, canton Nontron : 9 manses,
6 borderies.

" de La Chassagne-Murgueix, c. Ste-Trie, canton Excideuil : 6 manses,
4 borderies.

Abbaye de Bonlieu, O.C., c. Peyrat-la-Nonière, canton Chénérailles.

Les granges de l'abbaye de Bonlieu au diocèse de Limoges.

Bougnat, c. St-Marien, canton Boussac.

Gros-Mont, c. Ajain, canton Guéret.

La Barre, autre : Les Barres, c. St-Julien-le-Chatell, canton Chambon.

La Chassagne, c. Issoudun-Letrieix, canton Chénérailles.

La Chaudure, c. Champagnat, canton Bellegarde.

La Porte, c. Peyrat-la-Nonière, canton Chénérailles.

La Villatte, c. St-Priest, canton Évaux.

Modard, autre : Maudard, c. Nouhant, canton Chambon.

Montmoreau, c. St-Priest, canton Évaux.

Neyrolles, autre : Linairoles, c. St-Chabrais, canton Chénérailles.

Villechenille, autre : Villechenine, c. Glénic, canton Guéret.

L'abbaye de Bonlieu possédait en Bourbonnais, près de Montluçon, dans la commune de Domérat et sur l'ancienne paroisse de Saulx, un vaste domaine ayant l'apparence d'un véritable monastère : Aubeterre, aujourd'hui : l'Abbaye, c. de Domérat, Allier. et un autre domaine voisin : La Croze, c. Huriel, Allier.

Carton n° 2 bis : Le domaine temporel de l'abbaye de Saint-Martial de Limoges au XIII^e s..

Le tombeau de saint Martial, premier évêque de Limoges, était placé sous la garde d'une communauté de clercs qui adopta la règle canoniale à la fin du VIII^e s.. En 848, les chanoines se rangèrent à l'observance de la règle bénédictine sous l'influence de saint Benoît d'Aniane, abbé de Saint-Savin-sur-Gartempe. A la fin du X^e s. et au cours du XI^e s., l'abbaye connut une grande prospérité. Sous l'impulsion des abbés Hugues et Odolric (1019-1040) et du moine Adémar de Chabannes, l'apostolicité de saint Martial est reconnue par les conciles de Poitiers, Paris Bourges et Limoges (1023-1031). En 1062, le monastère est affilié à la congrégation de Cluny : priviléges et possessions s'accroissent jusqu'au moment des guerres qui opposent Henri II Plantagenêt à ses fils. La décadence s'amorce. Elle est accélérée par la guerre de Cent ans. A la demande de l'abbé Mathieu Jouviond, le pape Paul III supprime l'abbaye bénédictine qu'il remplace par un chapitre de chanoines réguliers (bulle du 22 novembre 1535). Le chapitre fut dispersé par la Révolution et le 23 septembre 1791 la basilique fut adjugée à un démolisseur.

Au XIII^e s., l'abbaye possédait de nombreux biens-fonds répartis en unités d'exploitation rurale dits "prieurés" ou, s'ils étaient plus importants, "prévôtés". On a dénombré 144 domaines de cette sorte situés dans quinze diocèses, du Bordelais au Nivernais et du Poitou à la région d'Albi. Dans le diocèse de Limoges l'abbaye possédait 80 domaines, prévôtés, prieurés, églises et chapelles.

Liste des possessions de Saint-Martial de Limoges : (pr.: prévôté; p.: prieuré ch.: chapelle; vic. perp.: vicairie perpetuelle).

Aixe-sur-Vienne, ch.; Anzème, cure; Arcs-S^{te}-Catherine, p., c. Folles;

Arnac, pr. (Arnac-Pompadour); Aubusson, p.; Azat-le-Ris, p.; Azérables, p.;
 Benayes, p.; Bussière-Dunoise, vic. perp.; Bussière-Madeleine, p., puis vic.
 perp., c. La Souterraine; Chaillac, cure; Chambon-Sainte-Valérie, aujourd'hui
 Chambon-sur-Voueize, pr.; Château-Chervix, vic. perp.; Cirat, p., c. La
 Porcherie; Clairavaux, p.; Clavières, p.; Compreignac, vic. perp.; Concèze,
 vic. perp.; Couzeix, pr.; Dun-le-Palestel, ch., puis vic. perp.; Eymouthiers,
 ou Moutier-Ferrier, p., canton Montbron, Charente; Feix, pr., c. St-Jean-
 Ligoure; Felletin, p.; La Brionne, p.; La Brosse, p., c. Azat-le-Ris; La
 Brugère, ou mieux La Brégère, c. Limoges, cure; La Chapelle-Antée, ch., puis
 vic. perp., c. Lubersac; La Croix, p., canton Le Dorat; La Crouzille, p.,
 c. St-Sylvestre; La Souterraine, pr.; Lastours, p., c. Rilhac-Lastours;
 Laurière, p.; Le Buis, vic. perp., canton Nantiat; Le Rochairol, p., c. La
 Souterraine; Les Cars, pr. ou p.; Les Séchères, pr., c. Aureil; Lussac-les-Egli-
 Eglises, p. ou pr.; Malval, p.; Manot, pr. ou p.; Mansat, p.; Mérignat, p.,
 aujourd'hui Masbaraud-Mérignat; Naillat, pr. ou p.; Noth, vic. perp.; Notre-
 Dame des Arènes, cure, Limoges; Panazol, pr.; Peyrat-le-Château, pr. ou p.;
 Pompadour, ch.; Rilhac-Lastours, vic. perp.; Rochechouart, ch.; Rosiers-
 de-Juillac, pr. ou p.; Rot, pr. ou p., c. St-Pantaléon-de-Larche; Roussac,
 pr. ou p.; Royères, p., canton St-Léonard-de-Noblat; Sagnat, pr. ou p., canton
 Dun-le-Palestel; St-Denis-des-Murs, p.; St-Just-le-Martel, pr.; St-Martial-
 de-Montjovis, cure, Limoges; St-Martin-Château, vic. perp.; St-Martin-St-
 Catherine, p., ancien nom Charnac ou Charniac; St-Michel, ch., c. St-Vaury;
 St-Michel-des-Lions, cure, Limoges; St-Pierre-de-Fursac, vic. perp.; St-Sornin,
 c. Chambon-sur-Voueize, vic. perp.; St-Sulpice-Laurière, vic. perp.; St-Vaury,
 pr.; St-Berthe, p., c. Gartempe; St-Marie de la Courtine, ch., Limoges;
 St-Valérie de Limoges, p., c. Limoges; Souris, ch., c. Yssandon; Tarn, p.,
 c. Aixe-sur-Vienne; Thouron, vic. perp.; Vallières, pr. ou p., canton Felletin;

Vaulry, p.; Vedrenas, p., c. Montboucher; Verneuil-sur-Vienne, pr.; Versillat,
église St-Agnant-de-Versillat; Veyrinas, p., c. Naxon; Vigeois, abbaye O.S.B.,
donnée en 1082 par Gérald Bernard, seigneur de Bré à l'abbaye de St-Martial;
Villard, p., canton Dun-le-Palais.